

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 juillet 2026

### **Le comité régional de l'énergie de Nouvelle-Aquitaine résolument en faveur d'un doublement de la production d'énergies renouvelables d'ici 2035**

Sous la présidence de **Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et d'Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**, le comité régional de l'énergie (CRE) s'est réuni ce mardi 7 juillet 2026 et a adopté les propositions d'objectifs régionaux en matière de développement des énergies renouvelables. Elles seront transmises à la ministre chargée de l'Énergie dans le cadre de la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

#### **Relever les défis climatique, énergétique et économique**

Le comité régional de l'énergie travaille dans un contexte marqué par la multiplication des épisodes de canicules qui frappent sèchement notre région et l'essentiel du territoire national de façon exceptionnelle depuis le mois de mai, et qui rappellent l'urgence d'agir à la hauteur des enjeux du changement climatique.

La transition énergétique est indispensable pour :

- réduire les émissions de carbone, de gaz à effet de serre et de polluants,
- préserver le vivant, la biodiversité, les ressources et la santé,
- adapter les territoires aux effets du changement climatique,
- renforcer la souveraineté et la durabilité de notre pays en sortant de notre dépendance aux énergies fossiles.

Il s'agit désormais de traduire ces ambitions en objectifs chiffrés et territorialisés, filière par filière, afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables.

#### **Une trajectoire ambitieuse pour la Nouvelle-Aquitaine**

Les membres du comité régional de l'énergie ont ainsi adopté une trajectoire ambitieuse reposant sur un bouquet énergétique diversifié avec, par exemple, comme cibles à 2035 une puissance installée multipliée par 3 pour les parcs photovoltaïques, entre 2 et 3 pour l'éolien terrestre, et par 5 pour la géothermie profonde et de surface.

Cette stratégie combine le développement des énergies renouvelables électriques, terrestres et marines, pour accompagner l'électrification des usages, des énergies renouvelables thermiques et des substituts bas carbone (réseaux de chaleur, biométhane, biocarburants et hydrogène).

**La Nouvelle-Aquitaine contribuera ainsi pleinement aux objectifs nationaux visant à réduire de moitié la part des énergies fossiles dans notre consommation (30 % en 2035 contre 60 % en 2023), et à accroître la production énergétique décarbonée, en particulier électrique.**

#### **Une mobilisation collective au service des territoires**

L'électrification des usages et le développement du réseau électrique vont de pair avec l'essor des projets d'énergies renouvelables. **L'État, la Région, les opérateurs et l'ensemble des partenaires poursuivent leur mobilisation afin d'accompagner les collectivités, les entreprises et les porteurs de projets dans la mise en œuvre d'une transition énergétique décarbonée, adaptée aux réalités et aux atouts des territoires néo-aquitains.**

#### **Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine**

*« Face aux effets du changement climatique à l'œuvre depuis des années, la transition énergétique est une nécessité absolue qu'il convient d'amplifier. Notre région a beaucoup d'atout à faire valoir pour cela. Le comité régional de l'énergie entend ainsi que la Nouvelle-Aquitaine participe à la hauteur des enjeux avec une trajectoire ambitieuse, fondée sur un développement équilibré des énergies renouvelables, conciliant décarbonation de nos usages, préservation des territoires et souveraineté énergétique, dans le cadre d'un réseau stable grâce à l'énergie nucléaire. L'État poursuivra cette mobilisation significative aux côtés de la Région et de l'ensemble des acteurs locaux. »*

#### **Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**

*« En ces temps d'épisodes caniculaires inédits et à répétition, mais prévus de longue date par les scientifiques, notre quotidien nous rappelle la vulnérabilité de notre région et l'impérieuse nécessité de sortir des énergies fossiles. Avec 13,5 milliards d'euros par an de dépenses fossiles importées en Nouvelle-Aquitaine, ce sont autant de fuites financières qui privent nos territoires d'investissements productifs, d'emplois locaux et d'innovation. La Région Nouvelle-Aquitaine salue la trajectoire ambitieuse portée par le comité régional de l'énergie, qui vise le doublement de la production d'énergies renouvelables à horizon 2035. Par un développement ambitieux, concerté et ajusté du mix renouvelable de notre région, nous agissons pour décarboner nos territoires, renforcer le pouvoir d'achat des citoyens, garantir la compétitivité des entreprises et sécuriser notre approvisionnement énergétique. »*



Crédit : Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine